

21^{ème} réunion du Comité des spécifications et de la gestion des aides à la navigation de l'OIANM

Paris, France

20-24 octobre 2025

Contribution au Programme de travail 2025 de l'OHI

Tâche 1.1.6 Maintenir la relation et la collaboration avec l'OIANM et poursuivre les efforts conjoints pour le développement de la S-100.

Résumé

La 21^{ème} session du Comité des spécifications et de la gestion des aides à la navigation (ARM) de l'OIANM s'est tenue du 20 au 30 octobre 2025, la réunion en présentiel ayant eu lieu au siège de l'OIANM du 20 au 24 octobre. La session était présidée par M. Guttorm Tomren, avec Mme Natasha McMahon comme vice-présidente, et a réuni M. Yong Baek, adjoint aux Directeurs de l'OHI, ainsi que 99 participants provenant de 29 pays.

Le Comité ARM a examiné un document du DTEC concernant la mise en place d'une MCP dans le cadre du programme de travail de l'OIANM. Le Comité a approuvé la réalisation d'une étude avant toute décision officielle et a recommandé de définir les exigences opérationnelles, de mener une étude de faisabilité et de garantir la cybersécurité et une participation équitable de l'industrie. Il a également été souligné qu'il était important de suivre la mise en œuvre de la MCP de l'OHI afin de tirer des enseignements.

Le Comité a discuté de la gestion du MRN, examinant les contributions du groupe de travail inter-comités et une note de liaison du DTEC. Trois projets de lignes directrices — G1143, G1164 et Gxxx (sans numéro pour l'instant) — ont été finalisés, et la note de liaison a été distribuée au PAP (Comité consultatif sur les politiques) et à tous les comités afin de clarifier les responsabilités et d'assurer une mise en œuvre coordonnée du MRN.

Le Comité a reçu une mise à jour sur la collaboration OIANM-OHI concernant les cadres S-100 et S-200, a pris note des progrès réalisés dans l'élaboration de la norme S-125 (aides à la navigation) et a approuvé les propositions de la série S-200 dans le registre IG. Un atelier conjoint OHI-OIANM sur la S-100 est prévu à Istanbul en septembre 2026.

Détails

Le Comité ARM a examiné et discuté un document de contribution du comité DTEC de l'OIANM concernant la création d'une instance de la plateforme de connectivité maritime (MCP), dans le cadre du développement et de la mise en œuvre continu de la MCP au sein du programme de travail de l'OIANM.

Le Comité soutient la proposition visant à mener une étude avant de prendre toute décision officielle concernant la création éventuelle d'une MCP opérationnelle de l'OIANM. Le Comité a également suggéré que le DTEC de l'OIANM examine les points suivants :

- Définir les exigences opérationnelles, y compris, mais sans s'y limiter :
 - Les questions de responsabilité envers l'OIANM ;
 - Le champ d'application prévu en termes d'utilisabilité ;

- Les exigences non fonctionnelles ;
- Les besoins en personnel au siège de l'OIANM.
- L'étude de faisabilité devrait :
 - Identifier les compétences requises au sein de l'OIANM pour la gestion de la MCP ;
 - Evaluer si la solution doit être déployée et hébergée en interne ou acquise à l'extérieur.
- L'OIANM devrait assurer la liaison et suivre la mise en œuvre de la MCP de l'OHI afin d'identifier les enseignements tirés.
- Prendre en considération les intérêts commerciaux existants des membres industriels de l'OIANM.
- À la suite des études de faisabilité, veiller à ce que des mesures de cybersécurité soient mises en œuvre et validées par des tests de pénétration.
- Une MCP test pourrait être mise en place, avec un cadre clair, un début et une fin de projet, ainsi qu'une évaluation du projet. Les partenaires industriels devraient bénéficier d'une égalité des chances pour soumissionner en vue de participer au projet.

L'ARM a examiné la question de la gestion et de la documentation des noms de ressources maritimes (MRN). Il a notamment examiné les documents fournis par le groupe de travail inter-comités et une note de liaison du DTEC. Le Comité a pris note de la finalisation de trois projets de lignes directrices relatives aux MRN :

- G1143 éd. 3.1 – Unique Identifiers for Maritime Resources
- G1164 éd. 1.1 – Management of Maritime Resource Name Organization Identifiers
- Gxxx – Management of the IALA MRN Namespace

Au cours de la session, le Comité a assisté à une présentation décrivant les développements récents dans la collaboration entre l'OIANM et l'OHI, en particulier en ce qui concerne les cadres S-100 et S-200. La mise à jour a porté sur plusieurs domaines clés d'activité conjointe.

Elaboration des spécifications de produit S-100

Le Comité a noté les progrès encourageants réalisés dans le cadre du développement conjoint de la spécification S-125 – Aides à la navigation (AtoN), mené en collaboration par le Comité ARM de l'OIANM et le NIPWG de l'OHI. En mai, le Directeur technique de l'OIANM a assisté à la réunion du HSSC à Stavanger afin de rendre compte des travaux de l'OIANM. Le Secrétariat de l'OHI a exprimé son intérêt à participer aux futures réunions de l'OIANM, ce qui a été accueilli favorablement par le Comité.

Activités de la base de registres IG et du banc d'essai

Les propositions conceptuelles issues des spécifications techniques de la série S-200 ont été soumises à la base de registres IG de l'OHI et ont été approuvées. Les propositions supplémentaires du Comité ARM ont reçu des commentaires mineurs de la part de l'OHI, ce qui reflète la coordination étroite entre les deux organisations.

Proposition d'atelier conjoint OHI-AISM S-100

Un atelier S-100 conjoint OHI-OIANM, dont la tenue est prévue à Istanbul en septembre 2026, a été discuté par le Conseil de l'OIANM et le PAP. Le Comité ARM préparera une proposition officielle qui sera soumise à l'examen du Conseil lors de sa réunion de décembre.

Prochaine réunion

La 22^{ème} réunion du Comité ARM (ARM22) est prévue du 20 au 24 avril 2026 au siège de l'OIANM à Saint-Germain-en-Laye, France.

Photo de groupe

